

TARIFS Arve en scène 2026-2027

	Tarifs Harmonie Enfants Clusiens *	Tarifs Cluses/Thyez		Tarifs Hors Cluses/Thyez	
		Enfant	Adulte	Enfant	Adulte
* Uniquement pour les instruments d'harmonie (Flûte traversière, Clarinette, Saxophone, Hautbois, Trompette, Cor d'harmonie, Trombone, Tuba et Percussion)					
Eveil & Initiation 4 à 7 ans					
Eveil artistique musique & danse (moyenne section de maternelle)		186 €		216 €	
Eveil grande section maternelle : musique ou danse		186 €		216 €	
Initiation danse CP et CE1		274 €		309 €	
Parcours Découverte musique et théâtre (CP)		274 €		309 €	
Initiation Musique (CE1) FM/Orchestre 45 min + Cours d'instrument par pupitre 30 min		325 €		380 €	
Musique					
Instrument dès le CE2 - Cycle I complet : instrument 30 min + FM + pratique collective	250 €	449 €		957 €	
Instrument Cycle II complet : Cours d'instrument 45 min + FM + pratique collective	250 €	498 €		1 223 €	
Instrument Adulte cursus personnalisé : Cours d'instrument 30 min + FM			490 €		1 100 €
Instrument Adultes cursus personnalisé : Cours d'instrument 30 min			490 €		950 €
Cours collectifs : ateliers, formation musicale, FMAO		180 €	220 €	210 €	350 €
Pratique collective : ensembles, orchestres		85 €	85 €	110 €	110 €
Projet spécifique par session (Arvengers, spectacle, etc.) pour les extérieurs		20 €	20 €	25 €	25 €
Classes passerelles OAE : FM + Orchestre		75 €			
Classes passerelles OAE : Instrument + FM + Orchestre		120 €			
Musique Assistée par Ordinateur (MAO) en cours supplémentaire		300 €	335 €	400 €	435 €
Musique Assistée par Ordinateur (MAO)		350 €	385 €	450 €	485 €
Tarifs spécifiques :					
Instrument Cycle I formation musicale externe ou 2ème instrument		295 €		781 €	
Instrument Cycle II personnalisé et Perfectionnement : Cours instrument 45 min + pratique collective	164 €	424 €		895 €	
Instrument Adultes : cours d'instrument à 2 pendant 45 minutes ou à 3 pendant 1h			357 €		789 €
Instrument Cycle II ou adultes cursus avancé : Cours d'instrument 45 min	115 €	357 €	500 €	895 €	1 350 €
Danse					
1 cours par semaine à partir du CE2		285 €	321 €	326 €	365 €
2 cours par semaine à partir du CE2		378 €	430 €	426 €	481 €
3 cours par semaine à partir du CE2		462 €	513 €	516 €	571 €
4 cours par semaine à partir du CE2		537 €	587 €	597 €	650 €
5 cours par semaine à partir du CE2		603 €	652 €	667 €	720 €
6 cours par semaine à partir du CE2		660 €	708 €	728 €	779 €
7 cours par semaine à partir du CE2		708 €	756 €	779 €	831 €
Théâtre					
Cours de théâtre (à partir de 7 ans)		316 €	340 €	353 €	399 €
Location et entretien instrument (sous réserve disponibilité)					
1ère année			120 €		
2ème année			190 €		
3ème année et +			240 €		
Badge d'accès aux salles de L'ATELIER : caution à régler à part au Trésor Public			20 €		

Modalités de règlement

Possibilité de règlement en 3 échéances : novembre, février, mai
 Paiement auprès du trésor public en CB en ligne ou par prélèvement (remplir le mandat Sepa et fournir un Rib)
 En chèques vacances auprès d'Arve en Scène à la rentrée

Réductions

*Tarif enfant : moins de 18 ans au jour de l'inscription
 Familles : réduction de 10% sur la totalité de la facture du foyer, à partir de 2 personnes dont 1 enfant au moins

Tarifs Enfants Clusiens

Tarif applicable uniquement pour les instruments d'harmonie, à condition : d'intégrer l'Orchestre Junior à partir du 1er cycle 2ème année et pour le 2ème cycle d'intégrer les rangs de l'Orchestre d'Harmonie ou de la Batterie Fanfare de Cluses
 Pour ce tarif préférentiel, la réduction famille de 10% ne s'applique pas

Tarifs Cluses/Thyez

Pour les résidents uniquement, justificatif de domicile obligatoire (facture moins de 3 mois, avis d'imposition), l'attestation d'assurance devra être à la même adresse.

Tarifs Cluses/Thyez appliqués pour les associations partenaires clusiennes

Orchestre d'Harmonie de Cluses, Batterie-Fanfare de Cluses, Chorale l'Horloge ou autres partenaires
 (Ces tarifs s'appliquent exclusivement aux membres des associations ci-dessus, et uniquement pour les cours de musique dans la discipline pratiquée au sein de l'ensemble concerné. Ex : cours de chant pour les choristes)

Remboursements

En cas d'incapacité physique, sur présentation d'un justificatif médical d'une durée au moins égale à 3 mois
 En cas de déménagement, de décès ou autre motif imprévisible jugé et validé par la direction